

■ **Fondation de L'Espoir**, à Genève, CH-660-1426000-4, apporter l'espoir aux plus démunis, etc. (FOSC du 10.01.2008, p. 6/4283002). Selon décision du Conseiller d'Etat chargé du département des finances du 16.01.2009, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Fondation de L'Espoir, en liquidation**. Liquidateurs: Bertholet Daniel et Finckh Axel, lesquels continuent à signer collectivement à deux. Registre journalier no 3761 du 10.03.2009 (04926334 / CH-660.1.426.000-4)